



COMMUNIQUE DE PRESSE

Galitt obtient l'Accréditation Tierce Partie M/Chip MasterCard®, reconnaissant son expertise pour la migration EMV

Boulogne-Billancourt, 7 novembre 2013

Galitt vient de recevoir l'Accréditation Tierce Partie M/Chip MasterCard® (MasterCard® M/Chip Third Party Accreditation), pour son expertise en conseil pour le monde du paiement.

MasterCard® a établi le programme d'Accréditation Tierce Partie pour aider les émetteurs, les acquéreurs et plus généralement toutes les parties impliquées dans les systèmes de paiement, à sélectionner les meilleurs experts correspondant à leurs besoins. L'objectif de ce programme est d'élargir l'offre de fournisseurs qui possèdent les qualités et l'expertise nécessaires pour assister les clients de MasterCard® dans le cadre de la migration vers des cartes EMV à contacts ou sans contact, ainsi que pour le déploiement de nouveaux dispositifs et terminaux supportant les cartes à puce.

Galitt a bâti son expertise sur les systèmes de paiement à travers de nombreux contrats de consulting auprès des banques et d'autres acteurs du monde du paiement dans le monde. En particulier, Galitt a joué un rôle clé en France lors du passage de la carte à piste à la carte à puce, et ensuite de la carte à puce aux normes nationales à la carte EMV, contacts et sans contact. De plus, l'offre Galitt combine le conseil et l'assistance avec l'édition d'outils de test, ce qui permet à la société d'offrir l'expertise la plus large couvrant tous les aspects des transactions de paiement. L'expérience accumulée de Galitt en fait le meilleur expert pour les migrations EMV en cours dans le monde.

En reconnaissance de ses références dans le monde du paiement, Galitt reçoit l'Accréditation Tierce Partie MasterCard® dans les trois catégories du programme :

- Conseil,
- Support Technique pour les Emetteurs,
- Support Technique pour les Acquéreurs.

Un grand nombre d'experts de Galitt ont déjà bénéficié des formations techniques régulières qui font partie du programme d'Accréditation Tierce Partie MasterCard®. Les experts de Galitt vont participer à des sessions régulières de formation pour assurer qu'ils restent en phase avec les derniers développements de l'offre MasterCard®. Grâce au programme d'Accréditation Tierce Partie MasterCard®, les experts de Galitt sont en mesure d'apporter conseil et assistance aux émetteurs, aux acquéreurs et aux autres acteurs des systèmes de paiement, que ce soit avant le lancement de la migration vers la carte à puce ou au cours de l'implémentation de ces nouvelles technologies. Ils peuvent être impliqués dans toutes les étapes de la migration EMV, par exemple dans les choix techniques, la définition des architectures, la configuration des systèmes centraux et des cartes à puce et le support des activités de test, parmi d'autres.

Christian Delporte, Responsable du Développement Produits, Solutions Carte à Puce et Sans Contact chez MasterCard® déclare : « Je suis très heureux d'accueillir Galitt au sein du programme d'Accréditation Tierce Partie MasterCard®. Je suis persuadé que ses consultants vont jouer un rôle clé pour faciliter la migration EMV. »

Galitt

SAS au capital de 2 667 744 euros
RCS Nanterre B 329 822 514 - TVA FR42 329 822 514

17 route de la Reine – 92100 Boulogne – France
Tél. : +33 1 77 70 28 00 – Fax : +33 1 77 70 28 23
www.galitt.com – contact@galitt.com



Gérard de Moura, Directeur Général Groupe Galitt et Président de Galitt US, ajoute : « L'obtention de l'Accréditation Tierce Partie MasterCard® est une reconnaissance de notre expertise dans les systèmes de paiement. Nous sommes maintenant dans la meilleure position pour faire bénéficier nos clients de notre expertise dans le contexte de la migration EMV, avec un focus particulier sur les Etats-Unis. »

A propos de Galitt (www.galitt.fr) – Depuis plus de 20 ans, Galitt propose conseil et services en monétique et transactions électroniques sécurisées. Dans le domaine du conseil et de l'assistance, Galitt accompagne ses clients depuis leurs choix stratégiques jusqu'à la mise en œuvre des projets, en passant par la conception et l'accompagnement : stratégie opérationnelle, études et expertise, audit et sécurité, assistance à maîtrise d'ouvrage et gestion de projet, homologation et test, assistance technique et développement, formation. Les activités d'ingénierie et de technologie de Galitt se déploient du développement spécifique à l'édition logicielle, et incluent des prestations d'intégration et d'hébergement. Galitt fournit en particulier des solutions pour les cartes pétrole et la fidélité (Catti™), des logiciels de test (KaNest®), des outils de contrôle de personnalisation (VisuCard®) et des applications à forte valeur ajoutée (VisuBank®, solutions privatives...).

Référence dans le secteur de la monétique et des transactions électroniques, Galitt est leader en France dans l'ensemble de ses activités et dans le monde pour ses outils de tests et son expertise dans les technologies innovantes.

Contacts :

Equipe commerciale

Tel : +33 1 77 70 28 00

Fax : +33 1 77 70 28 23

contact@galitt.com

Relations Presse

Isabelle PUJADAS

Tel : +33 1 77 70 28 01

i.pujadas@galitt.com